La revue municipale

Vol. 4, nº 3 - Hiver- 2014

L'ÉTOILE

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

Photo : Andrée Bouchard

COURS ET PLAISIRS D'HIVER

Hommage

Les chroniques de nos services

www.sadl.qc.ca | 450 224-2675

HEURES D'OUVERTURE DE NOS BUREAUX

Veuillez noter qu'à l'occasion de **Noël**, nos bureaux seront **fermés** du 24 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement. Pour toute **urgence routière**, veuillez communiquer avec le Service des Travaux publics en composant le **450 224-2675, poste 228** ou avec le Service de police en composant le **911**.

La nature à l'état pur!

Billet de la mairesse

L'année 2014 sera bientôt chose du passé. Ciel que le temps passe vite ! Le nez dans les dossiers à analyser les différents projets que nous voulons mener à bien, moi et les élus, nous n'avons pas vu les mois filer. Toutefois, je dois dire qu'il est très valorisant de pouvoir travailler au bien-être de la communauté et d'élaborer des projets visant à embellir toujours un peu plus le patrimoine de notre joli village tout en offrant des activités intéressantes à notre communauté. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire, nous le savons bien, mais petit à petit nous sommes persuadés que nous arriverons à atteindre nos objectifs.

Dans le cadre d'une de ces réalisations avait lieu, le 3 octobre dernier, une conférence de presse inaugurant officiellement notre nouvelle caserne. La bonne humeur et la fébrilité étaient au rendez-vous. Une multitude de journalistes étaient sur place et nous avons eu le plaisir d'accueillir également dans nos locaux Monsieur Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable de la région de Laurentides/ Lanaudière, ministre responsable du Plan Nord et député de Mont-Royal, ainsi que notre député du comté de Bertrand, Monsieur Claude Cousineau. En 2015, on verra donc dans le paysage une nouvelle caserne de pompiers, moderne et multifonctionnelle. Nous ferons également refaire le toit de notre église, le printemps prochain, notre belle église qui avait déjà été enjolivée par un bel aménagement paysager. Nous avons fait appel à une firme d'architectes afin que tout soit fait dans les règles de l'art quant au réaménagement partiel (cuisine et toilettes) de notre église. Cela s'avérait nécessaire depuis que nous en avons fait l'acquisition et qu'elle sert à y tenir différentes activités. Enfin, nous travaillons toujours très fort sur notre avant-projet visant à donner suite aux demandes de nos aînés; d'ailleurs, des consultations publiques ont eu lieu à cet effet. Nous avons beaucoup d'autres projets en tête mais nous visons à avancer, étape par étape, compte tenu des budgets dont nous pourrons disposer. La population nous a fait confiance et nous voulons lui démontrer que nous en sommes dignes.

Enfin, je tiens à vous rappeler que les diners offerts tous les premiers mercredis du mois par le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut ont toujours lieu dans les locaux de l'hôtel de ville. Ce repas vous est offert pour la modique somme de 3$ et, comme vous le savez, vise à briser l'isolement. En cette période de Noël qui approche à grands pas, donnons un coup de pouce à ceux qui connaissent des difficultés. Pour ce modeste coût, on vous offre la soupe, le plat principal et le dessert. Les gens semblent apprécier cette initiative qui se veut une agréable occasion de rencontres et . . . de jasette.

En terminant, à l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une année de santé et de succès. Puissiez-vous passer de très bons moments avec vos proches. ✶

Monique Monette Laroche

CONSEIL municipal

Monique Monette Laroche, mairesse
monique.laroche@hotmail.ca

Luce Lépine, conseillère
Ressources humaines et urbanisme
llepine.sadl@hotmail.com

Normand Lamarche, conseiller
Travaux publics et loisirs, culture et vie communautaire
nlamarche@sympatico.ca

Serge Grégoire, conseiller
Environnement et sécurité publique et incendie
serge.gregoire99@gmail.com

Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Travaux publics et urbanisme
jsv.sadl@gmail.com

Sylvain Charron, conseiller
Finance, administration et ressources humaines et sécurité publique et incendie
scharron.sadl@gmail.com

Sylvain Harvey, conseiller
Loisirs, culture et vie communautaire et environnement
sylvainharveysadl@gmail.com

Hommage

Hommage Monsieur Mikarl Loken

Si vous faites du ski de fond ou de la randonnée pédestre à Sainte-Anne-des-Lacs et que vous utilisez un beau sentier qui traverse des zones boisées entrecoupées de lacs, alors le nom LOKEN vous est familier. Mais savez-vous qui est l'homme derrière le nom? Il s'appelle Mike Loken. Il est né en Norvège en 1924. Oui, vous avez bien lu : l'homme qui fait du ski de fond presqu'à chaque jour l'hiver, qui entretient « sa » piste à chaque printemps et qui la marche au quotidien durant la belle saison a 90 ans !

Q : Parlez-nous un peu de vous; pourquoi avez-vous quitté la Norvège et choisi le Canada pour y vivre?

Nous étions six enfants chez nous et on vivait sur une ferme. Nous passions tout notre temps dehors et à ce jour, c'est toujours dehors et dans la nature que je me sens le plus heureux. Les années d'après-guerre n'étaient pas faciles en Norvège et je n'aimais pas beaucoup mon emploi; bref, j'avais la « bougeotte » et en 1953 j'ai décidé d'émigrer. J'ai choisi le Canada à cause de ses paysages et de son climat semblable à celui de la Norvège et aussi parce que j'avais entendu dire qu'on pouvait y bien vivre et gagner sa vie. Et effectivement, j'ai trouvé un emploi comme comptable presqu'immédiatement et j'ai rencontré mon épouse en 1955.

Q : Et comment vous êtes-vous retrouvé dans les Laurentides?

Il me fallait sortir de la ville pour respirer la nature et l'air frais ! Ma femme et moi venions dans les Laurentides à chaque fin de semaine pour faire du ski de fond et un jour un ami nous a parlé d'un chalet à vendre à Sainte-Anne-des-Lacs. Nous l'avons acheté en 1958 et éventuellement démoli et construit la maison où j'habite encore aujourd'hui; je suis bien ici dans le bois, avec le lac à quelques mètres et « ma » piste tout près.

Q : On vous appelle affectueusement Jackrabbit Junior; pourquoi?

Rires. J'espère vivre aussi longtemps que lui ! Nous avons en commun la Norvège comme pays natal et une passion pour le ski de randonnée; je suis comme lui très compétitif et j'adore la course en ski de fond. J'ai gagné la première course de ski de fond au Canada en 1954 et c'est d'ailleurs là que j'ai rencontré Jackrabbit Johannsen. J'ai participé au Marathon Canadien de Ski une vingtaine de fois et quatre fois j'ai été le participant le plus âgé dans la section Coureur des bois; c'est 160 km en deux jours et il nous faut coucher à la belle étoile et porter dans notre sac-à-dos ce dont on a besoin pour manger et dormir. Une anecdote : en 1981, à Montebello, mon fils participait à une course de 50 km dans la section junior et moi dans la section senior; nous avons tous les deux fini en première place mais mon temps était meilleur que le sien !

Q : La piste Loken; d'où vous est venue l'idée?

La piste « Maple Leaf » n'existait déjà plus à mon arrivée à Sainte-Anne-des-Lacs. Un ami avait une ferme au Lac Provost à Saint-Sauveur et on voulait relier ma maison à la sienne via la « Western ». Mais ça ne m'a pas suffi longtemps ! Je me suis mis à analyser les cartes de la région et j'ai tracé une route que j'ai défrichée petit à petit les fins de semaine. Je l'ai terminée vers 1984 mais en fait, le travail n'est jamais vraiment terminé. À tous les printemps je la nettoie et je l'entretiens continuellement; j'ai de l'aide de beaucoup d'usagers et plus particulièrement du « Laurentian Ski Lodge » de Prévost et du Club de Plein-Air de Sainte-Anne-des-Lacs. En hiver, c'est tellement beau et tranquille sur la piste; la neige y est légère comme du duvet parce qu'elle n'est pas travaillée mécaniquement. Je rencontre beaucoup de gens lors de mes sorties d'été et d'hiver et je suis ravi que tant de personnes utilisent et apprécient la piste Loken; c'est ça ma vraie récompense pour mes efforts et mes travaux sur la piste au cours des cinquante dernières années.

Q : Et vos souhaits pour l'avenir?

J'aimerais voir toutes les pistes proprement identifiées et une carte de ski de la région Saint-Sauveur/ Sainte-Anne-des-Lacs où les pistes seraient clairement et visiblement marquées. À part ça? Pour un homme de 90 ans je suis passablement en forme (!!!) et je suis assez en santé pour pouvoir encore « jouer » dehors, alors je ne me plains pas: *Life is good!*

© Carolyn Greene – aucune partie de ce texte ne peut être utilisée sans la permission expresse de l'auteure

Sécurité publique

Le tueur SILENCIEUX

Il est une heure du matin. Il rôde. Il cherche une occasion de tuer. Eh oui, c'est un tueur. C'est dans sa nature. Il est dangereux. Passe-muraille, il est transparent, incolore, sans saveur. Personne ne peut déceler sa présence. Il ne dégage aucune odeur; même un bon chien de garde ne peut le repérer.

Se cachant dans les recoins, il réussit à pénétrer dans une demeure. Il a réussi en passant par une fissure minuscule.
Passe-muraille, vous dis-je.

Avant d'envoyer les occupants de cette maison dans l'au-delà, il commence par les incommoder, subtilement. C'est un avertissement! Les occupants se sont couchés avec des malaises légers, convaincus d'avoir attrapé un virus ou de souffrir d'indigestion. Maintenant, tout le monde dort. Pour couronner le tout, aucun gardien de sécurité n'effectue de surveillance. Il peut accomplir son méfait en toute tranquillité.

Au matin, un voisin constate l'horreur : les occupants de la maison sont passés de vie à trépas.

L'inspecteur Christophe Otis est dépêché sur lieux. La mort est suspecte. Pas de sang, pas de trace d'effraction. C'est le quatrième cas depuis le début de l'été. Serait-ce un tueur en série? Il faut enquêter.

Une visite au médecin légiste lui apprend que tous les décès ont la même cause : asphyxie.
Les soupçons d'Otis se précisent. Sur la terrasse arrière de la maison se trouve un barbecue au propane. Dans les autres cas, il y avait une fournaise à l'huile, un garage attenant à la maison et un vieux réfrigérateur au gaz. La combustion de carburant constitue le point commun.

L'inspecteur termine son enquête. Voici un extrait de son rapport :

Après avoir eu confirmation du médecin légiste que les décès ont pour cause une asphyxie, j'ai fait les vérifications suivantes : sur chacune des scènes de crime, j'ai constaté la présence d'appareils utilisant un combustible comme le propane, le gaz naturel, le mazout et l'essence.

Chez les Dubois, la maison était pourvue d'un système de chauffage bi-énergie combinant le mazout à l'électricité. J'ai fait inspecter l'appareil de chauffage et il s'est avéré que les brûleurs étaient obstrués par de la rouille, causant une combustion incomplète du combustible. Cette situation a provoqué la production de monoxyde de carbone. Il semble évident que l'entretien de l'appareil de chauffage ne s'était pas fait depuis longtemps.

Chez les Villeneuve, le garage attenant peut facilement être en cause, puisqu'on y a trouvé la voiture familiale dont le réservoir était à sec. Ma conclusion est qu'un membre de la famille a laissé le moteur de l'automobile en marche. Le monoxyde de carbone, produit par la combustion de l'essence, s'est infiltré dans la maison.

Les Boucher possédaient un vieux modèle de réfrigérateur au gaz. La vétusté du système de réfrigération et son manque d'entretien ont permis la fuite de monoxyde de carbone, encore, causant la mort du couple. Remplacer ce vieil appareil leur aurait évité une visite précoce dans l'au-delà.

Enfin, sur les lieux du dernier crime, j'ai trouvé un barbecue au propane, adossé au mur de la cuisine, près de la porte-fenêtre. Les voisins m'ont dit que, malgré la pluie, une fête avait eu lieu. Je soupçonne que les Desjardins, en dépit du mauvais temps, ont utilisé le barbecue en l'installant très près de la porte. Le monoxyde de carbone produit lors de l'utilisation de l'appareil a pu alors s'infiltrer à l'intérieur. Il aurait fallu éloigner le barbecue de la maison ou simplement ne pas l'utiliser.

Dans les quatre cas, il n'y avait aucun gardien de sécurité. Un simple avertisseur de monoxyde de carbone placé dans le corridor des chambres aurait sauvé la vie de tous ces gens. De plus, les modèles récents de réfrigérateurs au gaz ont un détecteur de monoxyde de carbone intégré.

Comme les décès sont survenus au cours de la nuit, les victimes ont peut-être détecté les symptômes d'intoxication comme les maux de tête, les nausées et les vertiges en croyant à un malaise passager. L'intoxication avancée est aussi passée inaperçue. Si l'intoxication était survenue durant le jour, ces symptômes auraient pu mettre la puce à l'oreille des victimes.

Le coupable est donc le monoxyde de carbone, gaz dangereux, car inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Chaque famille est complice. Aucune n'a su se protéger contre le danger inhérent à l'utilisation de ces différents appareils de combustion.

Crimes élucidés.
C. O. ✶

Culture

Bibliothèque

www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

Livres numériques :

Oui, il est maintenant possible d'emprunter des livres numériques par le biais du site web du Réseau Biblio Laurentides. Vous devez être abonné(e) à la bibliothèque municipale et utiliser votre numéro d'usager et NIP pour ce service. Le prêt est d'une durée de trois semaines.
Pour plus d'informations, passez nous voir, il nous fera plaisir de vous répondre.

Club de lecture :

Le Club de lecture de Sainte-Anne-des-Lacs accueille chaque mois les amoureux des livres et de la lecture pour explorer soit les œuvres d'un auteur, soit un titre en particulier, soit la littérature d'un pays, soit un genre littéraire.
Les rencontres du Club ont lieu le dernier lundi de chaque mois à 19 h 30 à la bibliothèque.

Bienvenue à tous.

Pour nous joindre : clubdelecturesadl@gmail.com
ou à la bibliothèque : 450 224-2675 poste 300

Cet hiver à la bibliothèque …

Surveillez nos nouveautés !

Si vous avez vu un titre intéressant en librairie, passez nous voir. Il est fort probable que nous l'ayons déjà et nous pourrons vous le réserver.
Il est important pour nous de maintenir notre collection à jour et de vous offrir les toutes dernières nouveautés. Venez faire un tour, vous serez agréablement surpris.

Fréquenter votre bibliothèque, c'est économique et écologique !

Heure du conte animé Pour les tout-petits
Informez-vous à la bibliothèque

SERVICE Wifi

Même si la bibliothèque est fermée, le service Wi-Fi est disponible tous les jours aux heures suivantes : de 6 h à 23 h aux abords de la bâtisse même. Mot de passe affiché sur la porte.

Votre bibliothèque c'est …

- Un abonnement gratuit pour tous
- Plus de 11 000 documents en collection adultes et jeunes
- Une vingtaine de nouveautés par mois
- Une collection anglophone pour jeunes et adultes
- Un service de prêts entre les 50 bibliothèques du Réseau Biblio des Laurentides
- Des animations, concours et thématiques
- Un accès Internet sans fil tous les jours

LA MAISON DE LA FAMILLE

« Une zone famille », c'est un endroit informel pour se retrouver entre parents, pour échanger, pour faire connaissance et jouer ensemble avec les enfants.
Au sous-sol de l'église, de 12 h à 14 h.
Hiver : 26 janvier, 23 février, 23 mars
Printemps : 20 avril, 25 mai, 15 juin.

Événement tenu par la Maison de la Famille.

Communautaire

CLUB de PLEIN AIR

SAINTE-ANNE-DES-LACS

www.pleinairsadl.org

Jouer dehors, prendre l'air, profiter du réseau de sentiers de Sainte-Anne-des-Lacs. Entretenir, nettoyer, préparer les pistes. Collaborer à la protection du réseau et à son environnement. Profiter des différentes sorties saisonnières pour rencontrer d'autres amateurs. Travailler en concertation avec les différents acteurs de la municipalité et les propriétaires pour préserver, améliorer et agrandir le réseau des sentiers.

Voilà la passion qui anime, cette année, la centaine de membres du Club ainsi que les membres du CA. Cette passion vous habite; le temps d'une corvée? D'une randonnée? Venez vous joindre à nous !

À l'hiver et au printemps 2015 :

- Des améliorations ont été apportées aux pistes du secteur des Loriots/Merises (ponceaux, nouvelles sections, etc.)
- Le balisage informatif se poursuit sur la Loken ainsi qu'un traçage de voies de contournement dans le même secteur.
- Des échanges se poursuivent avec la municipalité et d'autres intervenants afin de préserver des terrains pour agrandir le réseau.
- Participation à la sortie aux flambeaux lors du carnaval de Sainte-Anne-des-Lacs.

Pour vous renseigner, pour devenir membre, visitez le www.pleinairsadl.org

NOUS AVONS LE GOÛT DE L'EAU ET DE LA VIE

Bénévole ABVLACS de l'année 2014

Le vendredi 5 septembre 2014, s'est tenue à Sainte-Anne-des-Lacs la Soirée reconnaissance des bénévoles, organisée par la municipalité. L'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) a profité de cette soirée pour dévoiler la récipiendaire du titre de **Bénévole ABVLACS de l'année 2014**. Il s'agit de Madame Ghislaine van Berkom qui a siégé au conseil d'administration de l'ABVLACS dès sa fondation en 2008 et ce, jusqu'en mai dernier. Ghislaine a aussi été et est encore aujourd'hui la responsable du lac Ouimet pour les mesures de transparence et les prises d'échantillons d'eau dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Ce réseau, mis sur pied par le gouvernement du Québec, en partenariat avec des bénévoles du milieu, vise à colliger des données sur les lacs afin de déterminer les facteurs responsables de leur eutrophisation (vieillissement accéléré) et de suivre leur évolution tout en proposant des mesures d'atténuation pour préserver le plus possible leur état de santé. Cette reconnaissance vient donc souligner tout le travail bénévole et généreux de Ghislaine.

Félicitations Ghislaine et bravo à tous les bénévoles !
Jean Massé
Président de l'ABVLACS

CLUB OPTIMISTE

Saviez-vous ce que fait le Club Optimiste ? C'est un organisme composé d'une trentaine de membres de tous âges qui désirent s'impliquer positivement auprès des jeunes de notre communauté. Nous offrons un soutien financier pour la réalisation d'activités dans les écoles de notre région et également avec la municipalité, nous nous impliquons bénévolement dans des activités municipales et nous organisons des activités pour les jeunes.

En décembre, nous faisons notre dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants de 0 à 9 ans. Des feuilles pour les inscriptions seront disponibles dans les commerces et à la municipalité dès le début de novembre. Nous nous joindrons au Garde-Manger des Pays-d'en-Haut pour la Guignolée.

En février nous tiendrons une danse thématique lors de la Saint-Valentin pour les jeunes adolescents. Pendant les vacances scolaires de mars, nous aiderons les familles qui voudront se rendre aux glissades sur tubes en défrayant une partie des billets de l'activité pour les jeunes.

Le Club Optimiste est toujours à la recherche de gens voulant se joindre à l'équipe en place pour participer à l'élaboration de nouveaux projets ou la réalisation de ceux existants.

Pour plus d'informations, contactez Julie Dussault au 450 224-0294.

La Fête des Boules de Neige

La programmation sera dans vos boîtes aux lettres à la fin janvier. Plein de belles surprises dont notre traditionnelle randonnée en raquettes aux flambeaux avec conteur, journées glissades au Parc Parent, ateliers pour les enfants durant la semaine de relâche, etc.

REPAS COMMUNAUTAIRE

À tous les premiers mercredis du mois, de janvier à juin, venez partager un bon repas complet dans une ambiance conviviale. Contribution volontaire de 3 $. Vous êtes invités de 11 h 30 à 13 h à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette activité s'adresse à tous. Pour toute information, communiquez avec Monsieur André Beaudry au 450 224-5347 ou 450 224-2675 poste 225.

L'AMICALE DES AÎNÉS

Venez nous voir tous les mardis à partir du 6 janvier 2015 de 13 h à 17 h 30 à l'hôtel de ville. Parties de cartes, cours de danse, sorties et souper de fin d'année, etc. Pour devenir membre, le coût est de 20 $ par année.
Informations : André Beaudry, président 450 224-5347

SANTÉ AMICALE DE SADL

La Santé amicale de Sainte-Anne-des-Lacs vous invite à vous présenter à l'hôtel de ville le deuxième lundi de chaque mois et ce, dès le lundi 12 janvier 2015 de 9 h 30 à 11 h 30 pour faire prendre votre tension artérielle et, si vous le désirez, pour un test de dépistage du diabète. Une infirmière bénévole sera sur place pour rencontrer les gens. C'est un service GRATUIT de l'Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut ainsi que de la pharmacie Jean Coutu de Saint-Sauveur.
Informations : André Beaudry, 450 224-5347.

Festivités

On glisse? Belle glissade aménagée au Parc Parent et stationnement, profitez-en!

On patine? Il faut respecter l'horaire de la patinoire pour laisser la place et le temps à tout le monde de s'en donner à cœur joie.

Horaire de la PATINOIRE Hiver 2015

Petits rappels : les patinoires sont ouvertes de 9 h à 22 h et la saison débute autour du 15 décembre; la petite patinoire est utilisée pour le patinage libre seulement, donc aucune partie de hockey n'y est permise. Ni alcool ni animaux ne seront tolérés EN TOUT TEMPS sur le site.

Différentes plages horaires sont réservées aux activités, veuillez-vous référer au panneau à l'entrée de la patinoire.

Bonne saison!

LE SOUS-SOL DE LA BIBLIOTHÈQUE EST UN LOCAL MIS À LA DISPOSITION DES PATINEURS

LE 24 DÉCEMBRE,
La patinoire sera fermée dès 17 h

SADL à la recherche ...

... DES TALENTS D'ICI!

Nous sommes à la recherche des talents d'ici. S.v.p. complétez ce coupon et faites-le parvenir au Service des Loisirs de la municipalité; 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs ou par courriel : loisirs@sadl.qc.ca

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Arts visuels ☐ Autre : _____

Arts musicaux ☐

... DES BÉNÉVOLES D'ICI!

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour prêter main forte lors des festivités d'ici. S.v.p. complétez ce coupon et faites-le parvenir au Service des Loisirs de la municipalité; 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs ou par courriel : loisirs@sadl.qc.ca

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Fête Boules de neige (fév.) ☐ Journée de la culture (fin oct.) ☐

Fête nationale (23 juin) ☐ Foire du cadeau (fin nov.) ☐

Fête de la famille (juil.) ☐ Autres suggestions : _____

PROGRAMMATION des cours

1- **HDV : L'hôtel de ville**
2- **Église SADL : L'église de Sainte-Anne-des-Lacs**

Procédure d'inscription

Inscriptions
*Les inscriptions en ligne débuteront le 15 décembre. Les inscriptions en personne débuteront le 17 décembre. Vous avez jusqu'au **9 JANVIER** pour vous inscrire à toutes nos activités, soit au www.sadl.qc.ca ou en personne au Service des Loisirs. L'inscription en ligne vous permettra de consulter vos reçus et de les conserver pour vos impôts. Aucune inscription ne sera prise par les professeurs.*

Tarification
La tarification pour les non-résidents est de 10 % de plus pour chaque cours.

Mode de paiement
*Après avoir complété votre inscription en ligne, veuillez nous faire parvenir un chèque à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs, Québec, J0R 1B0 **DATÉ DU 9 JANVIER 2015**. Vos chèques seront encaissés dans la semaine du 12 janvier.*

Remboursement
Il est possible d'obtenir un remboursement si une demande écrite est transmise au Service de la comptabilité au moins sept jours avant le début des activités. Des frais de 20 $ seront exigés. Aucun remboursement après le début des cours, sauf en cas d'incapacité médicale; dans un tel cas, sous présentation d'un certificat médical, les frais d'inscription seront remboursés au prorata des cours suivis et des frais de 20 $ seront retenus.

Vous aimeriez suivre un cours mais il n'est pas offert à Sainte-Anne-des-Lacs? Nous avons maintenant des ententes intermunicipales afin que vous puissiez profiter d'une plus grande offre de cours.

Si vous ne trouvez pas de cours à votre goût à Sainte-Anne-des-Lacs, faites-nous en part! Nous sommes toujours à la recherche de nouveauté!

Adultes

PHOTOGRAPHIE niveau 1

Pour débutants à intermédiaires. Rudiments, composition, profondeur de champ, vitesse d'obturation et différents ateliers pratiques. Les élèves qui possèdent des appareils qui ne sont pas réflexes peuvent éprouver certaines difficultés avec quelques exercices.
Les mardis du 20 janvier au 24 février
De 19 h à 21 h à l'HDV[1].
Coût : 120 $ Prévoir 10 $ pour l'achat du manuel de cours
Professeur : Julie Dussault

PHOTOGRAPHIE niveau 2

Vous avez suivi le cours 1 et vous avez envie de pousser plus loin vos connaissances en photographie, le cours photographie 2 vous amènera à maîtriser des effets spéciaux impressionnants, approfondir vos connaissances dans un logiciel de traitement de l'image, comprendre et réaliser des HDR.
Prérequis; le cours photographie 1 ou une bonne connaissance en photo, un appareil photo numérique réflexe et un ordinateur portable.
Les jeudis du 22 janvier au 26 février
De 19 h à 21 h à l'HDV[1].
Coût : 120 $ Prévoir 10 $ pour l'achat du manuel de cours
Professeur : Julie Dussault

YOGA – PERSONNES RONDES

Yoga débutant adapté pour femmes et hommes avec un surplus de poids dans le respect physique et psychologique de l'individu. Respirez, bougez et relaxez avec vos rondeurs dans un yoga thérapeutique.
Matériel requis : tapis de yoga.
Les mercredis du 21 janvier au 25 mars
(Relâche le 4 mars)
De 19 h à 20 h 15 à l'église de SADL[2].
Coût : 140 $
Professeur : Lise Maltais

50 ANS ET +
Nouveau

TAP & CLAQ CARDIO

Aînés, vous êtes cordialement invités à participer aux cours de Tap & Claq Cardio, où nous faisons des exercices aérobiques faciles et amusants sur de la belle musique ! Programme d'étirements sur chaise permettant à tous de participer. Séquences de mouvements entraînants où mains et pieds tapent et claquent au rythme de la musique. Amélioration globale de votre condition physique. Une merveilleuse expérience sociale libre de toute négativité ! Joignez-vous à nous ! Sourires et bonheur garantis !!
Les lundis du 19 janvier au 23 mars
De 13 h 30 à 14 h 30 à l'église de SADL[2].
Coût : 85 $
Professeur : Céline Lapointe

ZUMBA ET PI-CHI-YO-PHYSIQUE

Un mélange parfait! Danse sur les rythmes latins et mise en forme (Pilates, yoga, conditionnement physique). Matériel nécessaire : tapis de yoga.
Les lundis du 19 janvier au 11 mai de 9 h à 10 h
(Relâche le 2 mars, le 6 avril; remplacement le mardi 7 avril)
Les mercredis du 21 janvier au 13 mai de 9 h à 10 h (Relâche le 4 mars)
À l'église de SADL[2].
Coût : 160 $ pour un cours
270 $ pour deux cours
Professeur : Hildegard Hintz

YOGA FACILE

Pour réduire la douleur, la raideur et la fatigue (arthrite, etc.) et améliorer le tonus musculaire et la solidité des os. Échauffement doux et postures adaptées (debout, assis, couché). Matériel nécessaire : tapis de yoga.
Les lundis du 19 janvier au 11 mai de 10 h 15 à 11 h 15 (Relâche le 2 mars, le 6 avril; remplacement le mardi 7 avril) à l'église de SADL[2].
Coût : 160 $
Professeur : Hildegard Hintz

TECHNIQUE SIMPLE DE MASSAGE

Afin d'améliorer une blessure, un traitement contre la douleur et/ou la raideur ou d'avoir tout simplement envie de relaxer, l'automassage devient pour tous une méthode efficace, facile à exécuter presque en tout temps et en tous lieux et elle est peu coûteuse. Par quelques méthodes simples de massage, de réflexologie, de techniques de soins asiatiques comme l'acupuncture sans aiguilles et la technique coréenne des mains, il est possible de faire disparaître les maux, du moins les diminuer considérablement en se massant soi-même. Ces automassages, qu'ils soient faits avec les mains, avec des balles ou avec de petits rouleaux énergisants, sur les pieds, les mains, le corps ou la tête, ils nous procurent bien souvent le soulagement tant désiré.

Les lundis du 19 janvier au 9 mars de 19 h à 20 h à l'HDV[1].
Coût : 120 $
Professeur : Dominique Dumont

COURS D'AQUARELLE

Portion démonstration et portion pratique permettant aux participants d'apprendre et d'approfondir les nombreuses techniques de l'aquarelle en réalisant des tableaux dans des styles différents et sur des sujets variés. Une liste de matériel sera remise lors du premier cours.

Les lundis du 19 janvier au 20 avril (Relâche le 2 mars et le 6 avril) **à l'HDV[1].**
DÉBUTANT de 9 h à midi AVANCÉ de 13 h à 16 h

Les jeudis du 22 janvier au 16 avril (Relâche le 5 mars) **à l'HDV[1].**
INTERMÉDIAIRE de 9 h à midi ou 13 h à 16 h
Coût : 230 $
Professeur : Renée Dion

ANGLAIS NIVEAU 1

Il serait simple de consulter le site internet et de trouver un site qui peut nous offrir des apprentissages de la langue anglaise. Toutefois, ce que souhaite apporter le professeur à ses étudiants est une occasion de PARLER et d'ÉCHANGER, donc faire parler ses élèves dans une atmosphère de jeux et de convivialité.
Matériel requis : livre de cours au coût de 38 $ payable auprès du professeur.
Les mercredis du 21 janvier au 1er avril (Relâche le 4 mars)
De 19 h à 21 h
Coût : 90 $
Professeur : Marie-Ève Lauzon

ANGLAIS NIVEAU 2

Ce cours s'adresse aux gens qui ont suivi le cours niveau 1 ou qui ont un niveau d'anglais intermédiaire.
Les jeudis du 22 janvier au 2 avril, de 19 h à 21 h à l'HDV[1].
(Relâche le 5 mars)
Coût : 90 $
Professeur : Marie-Ève Lauzon

ESPAGNOL DÉBUTANT 1

Aucune connaissance de la langue ou connaissance de quelques mots ou phrases seulement. Prévoir l'achat d'un manuel au coût de 25 $.
Les mardis du 20 janvier au 24 mars, de 19 h à 21 h à l'HDV[1].
Coût : 130 $
Professeur : École de langues Bilangues

ESPAGNOL DÉBUTANT 2

Atelier s'adressant aux étudiants ayant déjà quelques notions de base ou aux personnes ayant déjà suivi le cours de niveau débutant 1. Prévoir l'achat d'un manuel au coût de 25 $, pour ceux qui n'étaient pas au cours débutant 1.
Les mercredis du 21 janvier au 25 mars, de 19 h à 21 h à l'HDV[1].
Coût : 130 $
Professeur : École de langues Bilangues

Enfants

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

3 - 5 ans

Pour l'éveil des habiletés physiques telles l'équilibre, la force et la souplesse, ce cours réunit tous les éléments de base de la gymnastique au sol. Cet apprentissage est fait par le jeu, le chant et la danse.
Les samedis, du 17 janvier au 28 mars (Relâche le 7 mars)
De 9 h à 10 h
À l'église de Sainte-Anne-des-Lacs
Coût : 125 $
Professeur : Martine Mongrain

6 - 8 ans

Les samedis, du 17 janvier au 28 mars (Relâche le 7 mars)
De 10 h à 11 h 30
À l'église de Sainte-Anne-des-Lacs
Coût : 175 $
Professeur : Martine Mongrain

LIGUE DE HOCKEY intermunicipale

Tu veux jouer au hockey, apprendre des stratégies de jeu, te faire des amis? INSCRIS-TOi!
6 à 10 ans : les mardis de 18 h à 19 h 30
11 à 13 ans : les mardis de 19 h 30 à 21 h
du 6 janvier au 24 février.
Coût : 20 $
Bénévoles recherchés

GARDIENS AVERTIS 11 ans et plus

Ce cours vise à offrir les connaissances et les compétences nécessaires aux futurs gardiens d'enfants. Attestation de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Manuel et petite trousse de premiers soins fournis.
Matériel requis : une poupée ou un toutou.
Le samedi 3 mai, de 8 h 30 à 16 h 30 à l'HDV[1].
Coût : 45 $
Professeur : Élaine Paquette

http://secourismercrquebec.com/produit/gardien-avertis/

Vous avez des suggestions de cours ou d'autres activités? Écrivez-nous! loisirs@sadl.qc.ca

ENTENTE intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson permet aux citoyens de ces sept municipalités de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente, sans aucune tarification non-résident.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

Anglais : Sainte-Anne-des-Lacs
Aquarelle (débutant) : Sainte-Anne-des-Lacs
Atelier guitare live : Saint-Adolphe-d'Howard
Bridge (cours débutant) : Saint-Sauveur
Cirque et spécialité : Saint-Sauveur
Danse à claquettes : Morin-Heights
Danse gitane : Piedmont
Danse orientale (baladi) : Piedmont
Espagnol (débutant 1 et 2) : Sainte-Anne-des-Lacs
Espagnol (niveau 2) : Morin-Heights
Espagnol (niveaux 1 à 3) : Sainte-Adèle
Informatique (cours variés) : Saint-Sauveur
Flamenco : Morin-Heights
Italien (niveaux 1 à 3) : Morin-Heights
Mise en forme et mieux-être : Piedmont, Saint-Sauveur
Peinture (huile et acrylique) : Saint-Sauveur
Photographie débutant : Saint-Sauveur
Pilates : Piedmont
Qi Gong forme Wu Tang : Sainte-Adèle
Raffermissement express : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Taï-chi-chuan : Saint-Sauveur
Taï-chi-Éventail : Sainte-Adèle
Tam-Tam (débutant et intermédiaire) : Saint-Sauveur
Tap Clap Cardio : Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Anne-des-Lacs
Technique simple de massage : Sainte-Anne-des-Lacs
Wu Style Tai Chi Chuan : Morin-Heights
Yoga pour tous: Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Yoga-personnes rondes: Sainte-Anne-des-Lacs

Enfants

Atelier d'arts créatifs (3 à 16 ans) : Saint-Adolphe-d'Howard
Broadway Time (comédie musicale) : Morin-Heights
Chant et initiation au théâtre : Sainte-Adèle
Danse créative (3-5 ans) : Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Sauveur
Danse Hip-Hop (6-9 ans) : Saint-Adolphe-d'Howard
Danse écossaise : Morin-Heights
Gardiens avertis : Saint-Sauveur, Sainte-Anne-des-Lacs
Gymnastique : Sainte-Anne-des-Lacs
Judo : Saint-Sauveur et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Leçon individuelle de piano ou de chant : Saint-Sauveur
Troupe de danse du 150e anniversaire : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Parents-enfants

Yoga tandem: Morin-Heights

Pour information

Morin-Heights :	450 226-3232, poste 111 www.morinheights.com
Piedmont :	450 227-1888, poste 223 www.piedmont.qc.ca
Saint-Adolphe-d'Howard :	819 327-2626 www.stadolphedhoward.qc.ca
Sainte-Anne-des-Lacs :	450 224-2675, poste 225 www.sadl.qc.ca
Sainte-Adèle :	450 229-2921, poste 244 www.ville.sainte-adele.qc.ca
Saint-Sauveur :	450 227-2669, poste 420 www.ville.saint-sauveur.qc.ca
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson :	450 228-2543, poste 221 www.lacmasson.com

Urbanisme & Travaux publics

L'HIVER APPROCHE préparez-vous!

À l'approche des jours froids, s'ensuit une panoplie de tâches saisonnières dans le but de mieux prémunir notre propriété contre l'assaut des températures froides et autres caprices de la saison blanche. Voici donc une série de conseils portant sur les principaux trucs afin de bien préparer l'hivernation de votre propriété. Ces conseils pourront vous servir pour les années à venir. Bon hiver à tous !

La tuyauterie

Il est important de bien s'occuper de la plomberie. Un bris dû au gel peut mener à d'importants dégâts ou à des tracas bien désagréables. Ainsi, il est primordial d'assurer une protection de vos tuyaux contre le gel.

- S'assurer que la conduite d'eau du puits est bien située sous le niveau du gel;
- Couper tout robinet donnant vers l'extérieur. Si votre réseau n'est pas muni de valves, sachez qu'il est peu coûteux d'en faire l'installation;
- Dans le cas où votre tuyauterie circulerait dans une cave de service, cette dernière doit être maintenue à des températures au-dessus de 10º Celsius.

Fermez les ouvertures

Assurez-vous du bon état des coupe-froid;

- Enduisez de lubrifiant les coupe-bise des portes et fenêtres;
- Remplacez, au besoin, les joints extérieurs secs et craquelés;
- Favorisez la luminosité en retirant vos moustiquaires et en effectuant un nettoyage des vitres;
- Recouvrez la partie extérieure du climatiseur.

Examinez votre toiture

- Remplacez les tuiles de bardeaux qui sont brisées ou manquantes; solidifiez au besoin;
- Vérifiez l'état des solins (couvre-joints). S'ils sont en mauvais état, il faut les réparer pour éviter toute infiltration d'eau;
- Colmatez toutes les surfaces endommagées;
- Profitez de l'occasion pour vérifier le bon fonctionnement des gouttières.

Au besoin faites vérifier votre toit par un expert.

La cheminée

- Une cheminée doit être ramonée au minimum une fois par an.

Il vaut mieux faire appel à une entreprise qualifiée qui pourra du même coup nettoyer les tuyaux du poêle à bois et vérifier la sûreté des joints de raccordement.

Les fondations

Une fondation peut parfois présenter des petites fissures verticales. Si elles dépassent 1/8 de pouce de largeur, qu'elles soient horizontales ou qu'elles s'enfoncent dans le sol, faites inspecter par une ressource spécialisée.

Éloignez l'eau de vos fondations à l'aide d'une dérivation sous vos gouttières et en favorisant une pente négative au pourtour de celle-ci.

Abri temporaire

Il est permis d'installer vos abris temporaires à partir du 1er novembre; ils doivent être situés à plus d'un mètre d'une ligne de rue (emprise);

L'abri doit être retiré le 1er mai.

Déneigement

Il est important de ne pas obstruer les ponceaux lors du déneigement. Au besoin, informez votre entrepreneur en déneigement.

Notez qu'il n'est pas permis de pousser la neige dans un milieu humide ou dans un cours d'eau.

Enfin, préparez vos skis, raquettes et habits chauds; consultez le calendrier municipal pour la tenue des festivités d'hiver et activités connexes ! ★

Réduire les quantités d'abrasifs et de fondants sur nos chemins...

POUR RÉDUIRE LES COÛTS ET PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

En 2012-2013, votre municipalité a utilisé 15 % d'abrasifs de plus que les deux années précédentes. En 2013-2014, la situation s'est encore aggravée. Même si environ 20 % de ces produits sont récupérés lors du balayage des chemins, la grande majorité se disperse dans l'environnement et cause des problèmes de pollution et d'entretien importants. Les grains de sable et de sel sont entraînés par l'eau dans nos lacs; les fossés se remplissent, les ponceaux se bloquent et les côtés de chemins s'en trouvent rehaussés, ce qui empêche l'eau d'y couler; en outre, cela brise les accotements de gravier. Vous subissez également un impact direct car vous devez nettoyer vos pelouses qui sont couvertes de sable au printemps.

Quelles sont les raisons qui expliquent ces augmentations?

- Le réchauffement climatique est probablement le principal responsable. Il y a toujours eu de la pluie en hiver mais c'est de plus en plus fréquent. Par exemple, en 2014 durant un épisode de forte pluie hivernale, jusqu'à 15 % de tous les abrasifs utilisés durant une année ont été épandus;
- Un entrepreneur qui pensait bien faire a procédé à un trop grand épandage d'abrasifs en 2013-2014;
- Une augmentation du nombre de nouveaux chemins à entretenir, ce qui représente 5 % de plus.

Quel changement fera votre municipalité?

- Nous utiliserons un granulat plus gros durant les journées de pluie;
- Nous nous sommes assurés de bien motiver nos entrepreneurs et avons modifié nos moyens de contrôle;
- Nous réduirons les quantités d'abrasifs utilisés dans certains secteurs.

Comment pouvez-vous nous aider à atteindre nos objectifs?

- En installant vos pneus d'hiver tôt, soit au plus tard le 15 novembre;
- En acceptant que la route soit plus glacée et en adaptant votre conduite à ces conditions routières, soit en réduisant votre vitesse.

Finalement, nous entendons souvent que certaines municipalités voisines ont des routes sur l'asphalte même en hiver. Nous pourrions obtenir ce résultat en épandant de grandes quantités de sel mais nous avons préféré faire des choix plus respectueux de l'environnement. ★

Environnement

Seriez-vous prêt à relever le DÉFI ?

Parlons de défis pour aujourd'hui et relevons le défi pour demain! Nous sommes tous impliqués. Toutefois, certains individus ne se sentent pas encore concernés et pourtant! Mais de quoi s'agit-il ? De nos déchets ! Eh oui, ceux-ci sont dans nos vies de tous les jours. Nous ne pouvons les ignorer. En plus, nous pouvons faire la différence dans notre gestion à réduire la quantité des matières résiduelles envoyées à l'élimination.

Tout d'abord un petit survol historique dans le dossier de la gestion des matières résiduelles. Il est intéressant de constater que de l'Antiquité au début du Moyen Âge, la gestion des déchets ne posait aucun problème particulier puisque l'environnement physique se chargeait de faire disparaître les ordures dans un cycle de recyclage intégré (tout se décomposait sur place pour enrichir le sol ou servait de nourriture aux vivants). Les déchets ont commencé à devenir un vrai problème lorsque les gens se sont regroupés dans des villes. Les déchets étaient directement jetés dans les rues et les cours d'eau développant ainsi rapidement des nids de contamination d'origine microbienne, des épidémies et des hausses de mortalité. À partir des époques modernes jusqu'aux périodes contemporaines, de toute évidence la relation entre l'hygiène et la santé fut établie par les médecins du temps. Dès lors, des comités d'hygiénistes sont créés et interviennent dans la gestion des résidus.

Plus près de notre époque, après la seconde guerre mondiale, il y a eu des changements importants dans le rythme de vie. Il y a eu une effervescence de consommation, donc plus de rebuts. On a vu apparaître des incinérateurs et des sites d'enfouissement. Vers la fin du vingtième siècle, la surconsommation battait son plein. Les richesses de nos sociétés ont déployé un gaspillage des ressources et surchargé les dépotoirs. Aujourd'hui, les dépotoirs débordent. Malgré des contrôles d'analyses environnementales autour des sites d'enfouissement, ces derniers sont devenus d'importants générateurs de nuisances et de pollution; de même que les rebuts sont souvent associés aux mots : détérioration, pollution, destruction, infection, souillure, gaspillage, détritus, surconsommation, etc.

C'est en tenant compte de ces constatations et d'autres problématiques environnementales mondiales que la Commission Brundland (1987) présente la notion de développement durable. Elle se définit comme suit : *Le développement durable en est un qui peut répondre aux besoins actuels de la société sans pour cela compromettre l'aptitude des générations futures d'en faire autant.* Autrement dit, il faut une participation active de tous les intervenants de la société à prévenir la pollution.

Revenons à nos déchets. Aujourd'hui, les municipalités et/ou les MRC s'occupent de tous les aspects de la collecte, du transport, de la destination finale des résidus et surtout de la compilation des données afin d'obtenir des redevances et déterminer les performances.

Saviez-vous que maintenant nous pouvons parler de déchets-ressource ? Il faut accepter le fait que nous jouons tous un rôle principal dans le cycle de vie des produits achetés-jetés. Les individus définissent leurs habitudes de consommation, donc de la quantité de déchets générée. Néanmoins, nous pouvons prévenir et réduire les déchets à la source comme notre quantité de production de matières résiduelles, c'est-à-dire agir avant que la matière résiduelle soit un gaspillage et qu'elle ne soit enfouie. Je vous épargne les nouveaux phénomènes de consommation, des notions comme l'obsolescence et l'économie circulaire; mais n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'Environnement pour approfondir ce sujet. N'oublions pas qu'il y a des impacts sociaux, économiques, environnementaux et surtout une hausse de tarification des quantités de résidus enfouis.

Il nous faut continuer de développer notre perception des résidus; les convertir en capital actif, en valeur marchande. Ici, il s'agit aussi des concepts déjà véhiculés; RÉDUIRE, RÉEMPLOYER, RECYCLER, et VALORISER les matières résiduelles = les 3RV.

Maintenant et à partir de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PGMR) nous avons tous et chacun la responsabilité de *créer une société sans gaspillage par une saine gestion de ses déchets.*

Êtes-vous toujours prêt à relever le défi ?

Selon le plan d'action 2011-2015 du PGMR, pour 2015, Source : Dernier rapport du Bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles au Québec;

A) Il faut ramener à 700 kg/habitant la quantité de matières résiduelles éliminée, en 2012 = 724 kg/ha;
B) Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduel;
C) Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle et la bannir de l'enfouissement d'ici 2020 (un composteur résidentiel permet de diminuer près de 125 kg de matières/personne/année). En 2012, 25 % des résidus organiques putrescibles – résidus agroalimentaires exclus - ont été recyclés, sur un total généré estimé à 4,7millions de tonnes en moins enfouies; Vous avez tous un composteur dans votre cour ?;
D) Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
E) Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) du segment du bâtiment.

Quand les quantités de matières résiduelles à transporter et à enfouir sont moindres, il y a systématiquement des économies et une hausse des redevances.

Soyons vigilants dans nos actions de consommateur car nous avons un défi de taille à relever. Lequel ? Simplement diminuer les déchets générés. Devenons réellement responsables de nos déchets ! Favorisons une croissance économique durable sans engendrer de problématiques environnementales ni sociales. Il suffit d'y croire.

Environnement

DÉTACHABLE

La souris fait des petits :

Plus de produits visés, deux fois plus de possibilités de les recycler !

Qu'en est-il des écofrais ?

Les écofrais, inclus dans le prix des produits électroniques visés, sont remis à l'ARPE-Québec qui les utilise pour financer :

- le déploiement partout au Québec de son réseau de points de dépôt officiels ; et
- les coûts de son programme (collecte, transport et recyclage des produits électroniques en fin de vie utile).

L'ARPE-Québec établit les écofrais en fonction du coût de recyclage de chacune des catégories de produits visés et en assure une gestion optimale.

Produits visés assujettis à des écofrais

Consultez la liste complète à recyclerMESelectroniques.ca/qc

1 ORDINATEURS PORTABLES
- Portables, blocs-notes, tablettes électroniques, miniportables, mini-ordinateurs

2 ORDINATEURS DE BUREAU
- Terminaux, clients-serveurs légers, serveurs de bureau ou en tour, serveurs lames montés sur bâti

3 PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEUR ET DE CONSOLES DE JEUX VIDÉO
- Claviers, souris, pavés, lecteurs multimédias, routeurs/modems, disques durs externes, manettes de jeux vidéo, contrôleurs de consoles de jeux vidéo

4 DISPOSITIFS D'AFFICHAGE
- Téléviseurs, écrans d'ordinateur, écrans de télévision en circuit fermé, ordinateurs tout-en-un, tableaux intelligents, tablettes graphiques avec écran > 10 po, dispositifs d'affichage portables > 10 po

5 TÉLÉPHONES CONVENTIONNELS ET RÉPONDEURS TÉLÉPHONIQUES
- Téléphones conventionnels avec ou sans fil, téléphones à haut-parleurs ou de conférence, répondeurs téléphoniques à cassette ou numériques

6 APPAREILS CELLULAIRES ET TÉLÉAVERTISSEURS
- Téléphones cellulaires, téléphones intelligents, assistants numériques personnels à écran tactile, terminaux mobiles, téléavertisseurs

7 IMPRIMANTES DE BUREAU, NUMÉRISEURS, TÉLÉCOPIEURS, PHOTOCOPIEURS ET APPAREILS MULTIFONCTIONS DE BUREAU
- Appareils de bureau, y compris : imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo, imprimantes d'étiquettes, de code-barres et de cartes, imprimantes thermiques, numériseurs de cartes professionnelles, de chèques et de diapositives

8 ÉQUIPEMENT TI POSÉ AU SOL
- Appareils posés au sol, y compris : imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs, appareils multifonctions, serveurs, routeurs

9 SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS
- Radios AM/FM/par satellite, radios-réveils, chaînes stéréo, magnétophones/enregistreurs, lecteurs/enregistreurs de disques, lecteurs MP3, stations d'accueil pour baladeurs et téléphones intelligents, haut-parleurs, écouteurs et microphones, appareils photo et cadres numériques, caméras vidéo/web, lecteurs de livres électroniques, systèmes de jeux vidéo, systèmes de localisation (GPS)

10 SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO NON PORTABLES
- Appareils énumérés à la catégorie précédente en version non portable, magnétoscopes (VCR), projecteurs vidéo/numériques, enregistreurs vidéo numériques (DVR) et personnels (PVR), récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, caméras de sécurité analogiques et numériques, amplificateurs, égalisateurs de fréquence

11 SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO ET DE LOCALISATION POUR VÉHICULES
- Composants audio/vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : radios et lecteurs de DVD, CD ou cassettes, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, haut-parleurs, systèmes de lecteurs vidéo, dispositifs d'affichage vidéo, caméras de vision arrière, systèmes de localisation autonomes ou conçus pour être enchâssés

12 ENSEMBLES DE CINÉMA MAISON
- Équipement audio/vidéo de cinéma maison vendu sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres

Saviez-vous que?

Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), entre 20 et 50 millions de tonnes de produits électroniques sont jetés par année. Pensez à recycler, pour connaître le point de chute, tapez recyclerMESelectroniques.ca/qc.

Trucs et astuces

Avant de déposer les matières dans votre bac, pensez à réduire et à réutiliser.

- Rincer légèrement les contenants et les sacs en plastique ayant contenu des aliments avec l'eau de vaisselle.
- Retirer les circulaires et les coupons de caisse des sacs en plastique.
- Sacs et pellicules plastiques souples : vider, rassembler et compresser dans un même sac puis fermer d'un nœud.
- Ne pas récupérer les papiers et les cartons souillés d'huile, de graisse ou de nourriture.
- Séparer les divers types d'emballages d'un même produit (par exemple, le sac de plastique d'une boîte de céréale).
- Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes et les fenêtres des enveloppes.

Savez-vous ce que deviennent les matières que nous récupérons ?

PAPIER
- feuilles de papier
- papier hygiénique
- papier essuie-tout

PAPIER JOURNAL
- boîtes d'œufs
- litière pour animaux
- annuaires téléphoniques

CARTON
- boîtes de carton ondulé
- papier brun
- revêtements de toiture

VERRE
- bouteilles et pots
- matériaux isolants de fibre de verre
- composantes pour asphalte

PLASTIQUE
- vêtements en polar
- bacs à fleurs
- bancs de parc

MÉTAL
- canettes et boîtes de conserve
- outils et clous
- pièces d'automobile

Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux propres

DÉTACHABLE

PAPIER ET CARTON

- journaux, circulaires, revues
- feuilles, enveloppes et sacs de papier
- livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton
- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak[MD])

PLASTIQUE PROPRE

- bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :

1 2 3 4 5 7

- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage

VERRE PROPRE

- bouteilles et pots, peu importe la couleur

MÉTAL PROPRE

- papier et contenants d'aluminium
- bouteilles et canettes d'aluminium
- boîtes de conserve
- bouchons et couvercles

RÉCUPÉRER PLUS ET MIEUX

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

RECYC-QUÉBEC Québec

en partenariat avec le COMITÉ CONJOINT SUR LES MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

DÉTACHABLE

CALENDRIER municipal 2015

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

RECYCLAGE

Consultez la carte de la municipalité pour savoir dans quel secteur vous êtes localisé

Secteur A : De la route 117 aux chemins des Épinettes et des Merisiers inclusivement.

Secteur B : Des chemins des Noyers (inclus) et Fournel (inclus) à la municipalité des Mille-Isles et à la Ville de Saint-Jérôme (secteur Bellefeuille).

N.B. : La collecte des déchets domestiques a lieu tous les lundis, ceci pour les deux secteurs.

CALENDRIER municipal 2015

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Collecte du secteur A — Collecte du secteur B — Séance ordinaire du conseil municipal — Séance spéciale « budget » du conseil municipal — Fêtes (bureaux municipaux fermés)

N.B. : La collecte des déchets domestiques a lieu tous les lundis, ceci pour les deux secteurs.

773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) JOR 1B0
Téléphone : 450 224-2675 | www.sadl.qc.ca

DÉTACHABLE